

Introduction

*Sophie BÉROUD, Camille DUPUY, Marcus KAHMANN et Karel YON*¹

Quelles sont les formes de l'engagement des jeunes au travail ? C'est à cette question que le présent numéro spécial cherche à répondre. Par engagement au travail, il s'agit de saisir à la fois l'investissement dans l'activité de travail en elle-même, l'attachement voire la « passion » mise à la tâche (Leroux, Loriol, 2015), mais aussi toutes les modalités d'engagement autour de la « cause » du travail, comme de s'impliquer durablement dans le militantisme, par exemple syndical, et/ou dans l'action protestataire. Ces champs de recherche renvoient bien souvent à des spécialisations disciplinaires distinctes, la sociologie du travail et des relations professionnelles d'un côté, celle des mouvements sociaux de l'autre. Les travaux empiriques nous montrent pourtant que les dynamiques de mobilisation *au* travail et *sur* le travail sont bien souvent interdépendantes, même si leurs relations sont complexes. L'engagement dans la tâche participe parfois d'un rapport vocationnel au travail qui peut contribuer à délégitimer toute forme de protestation individuelle ou collective. L'engagement requis pour l'accomplissement d'une tâche peut même tout simplement conduire à dénier sa qualité de travail, porteur de droit et producteur de valeur, comme dans le

1. Sophie Bérourd est professeure de science politique à l'Université Lumière Lyon 2 et membre du laboratoire Triangle (UMR 5206) ; Camille Dupuy est maîtresse de conférences en sociologie à l'université de Rouen, membre du laboratoire DySoLab (Dynamiques sociales et langagières) et chercheuse affiliée au Centre d'études de l'emploi et du travail ; Marcus Kahmann est chercheur à l'Ires ; Karel Yon est chargé de recherches CNRS en sociologie au laboratoire IDHE.S (Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société, UMR 8533), Université Paris-Nanterre. Ce numéro spécial est issu d'une journée d'études organisée en septembre 2018 à l'Ires. Elle s'inscrivait dans le prolongement d'une recherche collective portant sur les relations entre les jeunes travailleuses et travailleurs et le syndicalisme menée dans le cadre d'une agence d'objectifs de l'Ires pour la CGT (2015-2017), dont le rapport est téléchargeable sur le site de l'Ires (<https://goo.gl/gGXNz2>) et d'un projet de recherche international (Tapia, Turner, 2018).

cas du bénévolat (Simonet, 2018). Inversement, la défense du métier, de la professionnalité ou d'une certaine idée du « travail bien fait » peuvent tout autant jouer comme des ressorts décisifs des mobilisations au travail (Capdevielle, 2001). Sur le plan individuel, l'analyse des relations entre carrières militantes et carrières professionnelles s'avère tout aussi riche et complexe (Giraud, 2014).

Les articles présentés dans ce dossier illustrent la grande diversité de ces formes d'engagement, en faisant le lien avec la condition des jeunes au travail. À travers le cas de la « production engagée », Diane Rodet s'intéresse ainsi à des formes hybrides d'engagement par et dans le travail, tandis que Chloé Lebas étudie chez les livreurs à vélo ce moment de bascule où l'engagement dans le travail – qui est aussi souvent un engagement sportif à travers la pratique du vélo – cède la place à la critique de celui-ci. Camille Trémeau réfléchit aux « voies du collectif » en se demandant à quelles conditions les jeunes salarié·es de la coiffure-esthétique, du bâtiment et de l'informatique peuvent se rapprocher du syndicalisme et des représentants du personnel. Enfin, les auteur·es du dernier article, qui ont coordonné ce dossier, se concentrent sur l'engagement revendicatif mais en faisant un pas de côté, puisqu'il s'agit de montrer en quoi l'engagement syndical des jeunes au travail est conditionné par la capacité de ces organisations à les représenter.

Alors que la littérature managériale et le discours médiatique dépeignent une « génération Y » prétendument désengagée, individualiste et consumériste, les études sociologiques montrent que la centralité du travail, pourvoyeur de revenu et d'identité sociale, reste une constante de génération en génération. Cependant, l'installation dans la durée d'un contexte de chômage de masse et de politiques prétendant le combattre par la dégradation des conditions d'emploi (des contrats plus courts, des statuts moins protecteurs, des revenus plus faibles), spécialement pour les nouveaux entrants sur le marché du travail, ont produit une forme de déclassement qui touche les jeunes les plus diplômés et se répercute par une sorte d'effet domino sur l'ensemble des jeunes au travail (Lefresne, 1999). Dans ces conditions, l'incertitude est devenue une norme précocement intériorisée par les jeunes au travail (Sarfati, 2015). Il est désormais établi que les parcours d'insertion professionnelle imposent des sas de précarité toujours plus longs, marqués par la succession de phases de chômage et d'activité, comme par l'expérience – voire le cumul – de statuts multiples (étudiant, stagiaire, volontaire du service civique, intérimaire, salarié en CDD ou en contrat aidé, bénéficiaire d'un programme d'insertion, micro-entrepreneur...).

La norme d'incertitude se trouve en outre actuellement transformée par le développement de formes d'activité économique qui tirent profit des nouvelles technologies pour redéfinir les normes de mise au travail.

Les « jeunes actifs » de 25 à 34 ans sont par exemple surreprésentés dans la population des micro-travailleurs étudiée par l'équipe d'Antonio Casilli (Casilli *et al.*, 2019:32). 42 % des auto-entrepreneurs, un statut propulsé par l'essor du capitalisme de plateforme, ont entre 20 et 34 ans (Abdelnour, 2017:173). L'accès aux « jobs étudiants » passe notamment de plus en plus par des plateformes numériques qui contribuent à diffuser le statut d'auto-entrepreneur parmi les jeunes scolarisés (Tenret, Trespeuch, 2019). Il en va de même pour les « influenceurs » sur les réseaux sociaux ayant noué des partenariats économiques avec des entreprises et qui sont incités à adopter ce statut pour être rémunérés (Godefroy, 2019). De ce fait, pour une fraction de la jeunesse, les premiers pas dans le monde du travail, qui constituent des moments décisifs de socialisation professionnelle, se font en dehors du modèle salarial traditionnel.

Ce rapport au travail marqué par l'incertitude prend une résonance particulière dans l'expérience juvénile, en ceci qu'il peut être à la fois synonyme de formes extrêmes de domination mais aussi de liberté et d'expérimentation. La jeunesse, dès lors qu'on cherche à la saisir en termes sociologiques, est à la fois un statut social et une période de transition (Mauger, 2015). Dans un sens relationnel (les « jeunes » par opposition aux « vieux »), la jeunesse est moins rattachée à un âge biologique précis qu'à une position dans un système de relations de pouvoir socialement construites. Une telle définition s'accommode de l'existence de jeunesses très différentes, puisqu'elle implique de toujours penser la jeunesse comme une identité sociale qui se combine à d'autres identités assignées, qu'elles soient de classe, de genre, racisées ou sexuelles (Achin *et al.*, 2009). Elle nous invite à observer, dans la sphère professionnelle, les situations de domination au travail qui sont justifiées par le stigmatisme de l'absence d'expérience.

Mais comme phase transitoire entre l'enfance et l'âge adulte, la jeunesse désigne aussi la période où s'opère un double « passage », de l'école à la stabilisation professionnelle et de la famille d'origine à la constitution de son propre foyer. C'est au cours de cette période que les jeunes multiplient les expérimentations et les apprentissages, par lesquels ils et elles définissent progressivement leurs identités de genre, sexuelle, professionnelle, religieuse ou encore politique. L'expérience juvénile contemporaine est marquée par un allongement de cette phase d'« autonomie sans indépendance » (De Singly, 2010), en raison non seulement de l'allongement de la scolarisation mais aussi du développement de la précarité. Cette situation génère des sociabilités et des expériences socialisatrices qui, en retour, produisent des formes culturelles spécifiques. En ce sens, la jeunesse renvoie ici non pas à une identité assignée mais à une identité à construire, elle pointe moins vers la domination que vers la puissance d'agir et la capacité d'invention des adultes en formation.

Ces deux perspectives se combinent plus qu'elles ne s'opposent. La tension entre domination et expérimentation, hétéronomie et autonomie, est consubstantielle à l'expérience juvénile. Cependant, l'équilibre entre l'une et l'autre dépend des ressources dont disposent les jeunes, ce qui explique des façons très différentes de vivre l'incertitude sur les marchés du travail, les « plus dotés en ressources de différentes natures [pouvant] mettre à profit cette intériorisation de l'incertitude pour desserrer momentanément la contrainte relative à la subordination salariale » (Sarfati, 2005:12).

Les articles de Diane Rodet et Chloé Lebas illustrent ces enjeux. Les salariés de la « production engagée » qu'étudie Diane Rodet peuvent ainsi d'autant plus facilement s'engager dans leur travail qu'ils disposent de ressources pour le faire. Chez les salariés de l'économie sociale et solidaire, il s'agit en premier lieu des diplômés qui leur offrent la possibilité de viser des emplois en phase avec leurs convictions. Du côté des micro-entrepreneurs engagés auprès de la plateforme La Ruche qui dit Oui !, l'engagement dans cette activité pourvoyeuse de (faibles) ressources, souvent après des expériences d'instabilité ou dans une logique de reconversion professionnelle, est rendue possible par l'existence de soutiens (du conjoint, de la famille) ou le cumul d'activités.

C'est aussi le cas du côté des livreurs à vélo qui cumulent leur activité de micro-entrepreneur avec un statut d'étudiant ou une activité salariée. S'il y a un engagement au travail chez les coursiers qu'étudie Chloé Lebas, celui-ci n'a rien de militant, tout du moins dans ses premiers temps. L'engagement dans l'activité combine souvent deux motivations, le goût pour la pratique sportive du vélo et la recherche d'un complément de revenu. La critique du travail de livreur et le basculement vers un engagement protestataire surviennent quand les attentes en termes de revenu commencent à être déçues. Ces attentes restent cependant limitées, pour diverses raisons. Si l'activité de livreur est tant perçue comme un « travail de jeune », c'est aussi parce que les formes et les contraintes du travail autorisent rarement des investissements autres que transitoires. Ainsi, les livreurs les plus prompts à la protestation collective sont aussi ceux qui, restant dans un rapport utilitariste, ont le moins à y perdre. *A contrario*, celles et ceux qui s'engagent plus durablement dans ce travail développent une certaine professionnalité qui les conduit à réorienter leur critique vers la recherche de formes d'activité de type coopératif, censées réaliser enfin la promesse d'autonomie avancée par les plateformes. Le caractère à la fois fragile et éphémère des mobilisations dans cet univers professionnel s'explique à la fois par des facteurs que l'on retrouve dans d'autres secteurs fortement précarisés (fort *turn-over* des salariés, importance des emplois étudiants), mais aussi par ces formes de réinvestissement dans une activité coopérative.

L'article de Camille Trémeau permet d'éclairer une autre dimension de la rencontre entre jeunes salariés et engagement au travail en s'intéressant aux rapports des premiers aux institutions représentatives du personnel. En faisant porter son étude sur trois mondes professionnels contrastés (coiffeuses-esthéticiennes, ouvriers du bâtiment, informaticiens dans des sociétés de services aux entreprises), l'auteure explore les ressorts d'une forte distance aux représentants du personnel dans des univers où les instances de représentation sont rares. Pour ces jeunes travailleurs qui peuvent parfois entretenir un rapport désenchanté à leur travail, l'engagement syndical n'apparaît pas pour autant comme une alternative désirable, pour la bonne et simple raison que la réalité syndicale est très éloignée de leur quotidien. Le regard distancié qu'ils portent sur les représentants du personnel, lorsque ceux-ci existent, est fortement façonné par leur socialisation familiale, scolaire et professionnelle. Pour autant, l'enquête qualitative permet d'aller plus loin que ces premiers constats en confirmant l'importance d'une présence syndicale effective sur le lieu de travail pour contribuer à faire émerger un autre regard sur le syndicalisme, mais surtout le caractère décisif des pratiques syndicales en particulier lors des moments de conflit.

Cette question des formes prises par la représentation syndicale est l'objet central du dernier article du numéro. En partant de la catégorie analytique de capacité de représentation, Sophie Bérout, Camille Dupuy, Marcus Kahmann et Karel Yon se demandent si ce ne sont pas tant les jeunes travailleurs qui ont un problème avec les syndicats que les syndicats qui ont un problème avec les jeunes travailleurs. La présence syndicale auprès de ces derniers doit en effet aussi être comprise comme une présence symbolique, laquelle passe par des représentants auxquels ces jeunes travailleurs puissent s'identifier, par une prise en charge de leurs intérêts et de leurs préoccupations spécifiques. Or, plusieurs facteurs contribuent à entretenir une distance. Certains sont bien identifiés : de larges fractions de jeunes en emploi sont loin des univers professionnels où le fait syndical est le plus installé. Les auteurs de l'article en soulignent d'autres, moins souvent commentés, comme le fait que les syndicats se trouvent en concurrence avec d'autres groupes militants pour dire et représenter les intérêts des jeunes salariés, ces derniers pouvant être mobilisés comme jeunes, comme travailleurs ou comme précaires. Ils montrent également que les syndicats eux-mêmes reproduisent dans leurs politiques internes ces confusions autour de la cause des jeunes.

On retiendra des articles présentés dans ce numéro deux enseignements susceptibles d'alimenter les réflexions syndicales. D'une part, l'expérience juvénile du travail est marquée par une dimension essentielle d'apprentissage et d'expérimentation. Ce qui signifie que l'engagement dans le travail, qu'il soit professionnel ou militant, doit être saisi comme un phénomène

processuel et que les syndicats doivent tenir compte de cet aspect de temporalité. En d'autres termes, les attitudes des jeunes vis-à-vis du travail et du syndicalisme sont sujettes à évolution, au fil des épreuves et des rencontres diverses qui ponctuent les trajectoires d'insertion professionnelle. L'idée d'une génération asyndicale doit être fortement nuancée, car les jeunes sont plus souvent extérieurs au syndicalisme par ignorance que par hostilité. Les représentations que se font les jeunes du syndicalisme peuvent ainsi évoluer à l'occasion d'une première rencontre du fait syndical, sans que cela débouche sur l'adhésion. Mais cette rencontre peut contribuer à inscrire l'engagement syndical dans le domaine du possible, là où il apparaissait auparavant comme dévalorisé ou complètement exclu. L'important est donc de favoriser les occasions de rencontres entre les jeunes et le syndicalisme, dès leurs premières expériences de travail mais aussi en amont ou en parallèle, dans les milieux de sociabilité proprement juvéniles comme l'univers scolaire.

D'autre part, pour que les jeunes se sentent représentés par les syndicats, ils doivent pouvoir s'identifier à eux. Or, la faible proportion de jeunes parmi les représentants du personnel, l'âge avancé et le statut d'emploi des dirigeants syndicaux visibles dans les médias, tout comme le décalage entre les caractéristiques socioprofessionnelles des jeunes syndiqués et celles des jeunes salariés rendent cette identification difficile. C'est dès lors peut-être moins vers les instances syndicales dédiées à la jeunesse en général que vers les expériences d'action collective dans des secteurs et statuts d'emploi où la main-d'œuvre juvénile est surreprésentée que les efforts organisationnels devraient être portés. Développer et accroître la visibilité des initiatives ancrées dans les univers professionnels où se concentrent les jeunes contribuerait à faire émerger une nouvelle génération de représentants qui, à n'en pas douter, seraient à l'image du salariat non seulement de demain mais aussi d'aujourd'hui : comprenant plus de jeunes, plus de femmes mais aussi plus de travailleurs et de travailleuses racisé·es.

Références bibliographiques

- Abdelnour S. (2017), *Moi, petite entreprise : les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, Paris, Puf.
- Achin C., Ouardi S., Rennes J. (2009), « Âge, intersectionnalité, rapports de pouvoir », *Mouvements*, n° 59, p. 91-101, <https://doi.org/10.3917/mouv.059.0091>.
- Béroud S., Dupuy C., Kahmann M., Yon K. (2019), « La difficile prise en charge par les syndicats français de la cause des jeunes travailleurs », *La Revue de l'IRE*S, n° 99, p. 91-120.
- Capdevielle J. (2001), *Modernité du corporatisme*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Casilli A., Tubaro P., Le Ludec C., Coville M., Besenval M., Mouhtare T., Wahal E. (2019), *Le micro-travail en France. Derrière l'automatisation de nouvelles précarités au travail ?*, Rapport final, Projet DipLab (Digital Platform Labor), <http://diplab.eu>.
- De Singly F. (2010), « Jeunesse et pouvoir sur soi », *Agora débats/jeunesses*, n° 56, p. 25-33, <https://doi.org/10.3917/agora.056.0025>.
- Giraud B. (2014), « S'arracher à sa condition d'ouvrier : de l'engagement syndical à l'encadrement intermédiaire », *La Revue de l'IRE*S, n° 81, p. 33-58, <http://bit.ly/2m1IHDv>.
- Godefroy J. (2019), « Travailler sur Instagram : l'illusion d'une réussite ? », communication au congrès de l'Association française de sociologie, Aix-en-Provence, 27-30 août.
- Lebas C. (2019), « Carrière d'auto-entrepreneur et rapports (critiques) au travail : comment les coursiers à vélo font émerger des contestations », *La Revue de l'IRE*S, n° 99, p. 37-61.
- Le Roux N., Loriol M. (2015), *Le travail passionné : l'engagement artistique, sportif ou politique*, Toulouse, Érès.
- Lefresne F. (1999), « Place des jeunes sur le marché du travail en France : une approche sectorielle », *La Revue de l'IRE*S, n° 31, p. 197-232, <http://bit.ly/2lX9Bw8>.
- Mauger G. (2015), *Âges et générations*, Paris, La Découverte, <https://www.cairn.info/ages-et-generations--9782707158888.htm>.
- Rodet D. (2019), « Jeunes travailleuses et travailleurs de la production engagée : articuler activité professionnelle et convictions dans un engagement professionnalisé », *La Revue de l'IRE*S, n° 99, p. 11-36.
- Sarfati F. (2015), « L'insertion professionnelle des jeunes entre précarité, incertitude et expérimentation », *Cahiers de l'action*, n° 45, p. 9-16, <https://doi.org/10.3917/cact.045.0009>.
- Simonet M. (2018), *Travail gratuit : la nouvelle exploitation ?*, Paris, Textuel.
- Tapia M., Turner L. (2018), « Renewed activism for the labor movement: The urgency of young worker engagement », *Work and Occupations*, vol. 45, n° 4, p. 391-419, <https://doi.org/10.1177/0730888418785657>.
- Tenret E., Trespeuch M. (2019), « Le monde de l'emploi étudiant à l'heure d'internet », communication au congrès de l'Association française de sociologie, Aix-en-Provence, 27-30 août.
- Trémeau C. (2019), « La distance de jeunes salariés vis-à-vis des "voies du collectif" », *La Revue de l'IRE*S, n° 99, p. 63-89.